

JPMorgan Investment Funds – Global Macro Fund

JPMorgan Investment Funds – Global Macro Opportunities Fund

JPMorgan Investment Funds – Global Macro Sustainable Fund

(conjointement les « Compartiments »)

Par la présente, nous vous informons que le niveau de levier escompté des Compartiments a été mis à jour comme suit :

- JPMorgan Investment Funds – Global Macro Fund – 550% (auparavant 400%)
- JPMorgan Investment Funds – Global Macro Opportunities Fund – 800% (auparavant 500%)
- JPMorgan Investment Funds – Global Macro Sustainable Fund – 650% (auparavant 400%)

Vous trouverez ci-après des informations plus détaillées concernant ces modifications, y compris le calendrier. Veuillez prendre connaissance des informations importantes vous étant communiquées ci-dessous. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local. **Vous disposez de trois options, exposées ci-après.**

Modification apportée au prospectus – ordres acceptés jusqu’au 29 septembre 2025 à 14 h 30 (CET)

Vos options

- 1. Si vous acceptez cette modification, aucune action n’est requise de votre part.**
- 2. Demander la conversion de votre investissement dans un autre compartiment.**
Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.
Veuillez lire attentivement le Document d’informations clés (DIC) de tout compartiment dans lequel vous envisagez de convertir votre investissement. Pour plus d’informations, veuillez vous référer au prospectus.
- 3. Demander le rachat de votre investissement.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

Quelle que soit l’option que vous choisissiez, aucune commission de rachat ou de conversion ne vous sera imputée.

La modification	
Date d’entrée en vigueur	28 août 2025
Date limite de réception des ordres de conversion/rachat	29 septembre 2025 à 14 h 30 (CET)
La SICAV	
Nom	JPMorgan Investment Funds
Forme juridique	SICAV
Type de fonds	OPCVM
Siège social	6 route de Trèves L-2633 Senningerberg, Luxembourg
Téléphone	+352 34 10 1
Fax	+352 2452 9755
Numéro d’enregistrement (RCS Luxembourg)	B49663
Société de gestion	JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

L'augmentation de l'effet de levier est principalement imputable à une plus grande utilisation des contrats de change à terme afin de saisir les opportunités de change, ainsi qu'à une rotation plus importante en raison de la volatilité accrue du marché. Les contrats de change à terme sont la seule classe d'actifs pour laquelle la clôture d'une position active se traduit par un effet de levier multiplié par trois, plutôt que par un effet de levier nul.

Le levier constitue une mesure de l'exposition globale de l'ensemble des produits dérivés et correspond à la « somme des valeurs notionnelles », sans compensation des positions opposées. Dans la mesure où le calcul ne tient pas compte de la sensibilité aux mouvements de marché ni de l'éventuelle hausse ou baisse du risque global des Compartiments, il est possible qu'il ne soit pas représentatif du niveau de risque d'investissement effectif des Compartiments.

Le levier escompté d'un Compartiment est indicatif et ne représente pas une limite réglementaire; le niveau effectif peut dépasser le niveau escompté de manière ponctuelle.

Ces modifications n'entraîneront pas d'augmentation significative du profil de risque des Compartiments.

Pour toute question concernant cette modification ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Investment Funds, veuillez vous adresser au siège social ou à votre représentant local habituel.

Veillez noter que des exemplaires de la dernière version en vigueur du Prospectus sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du correspondant centralisateur, BNP Paribas Securities Services et du commercialisateur en France, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. Succursale de Paris. Vous pouvez également consulter la dernière version du Prospectus sur notre site Internet: www.jpmorganassetmanagement.com.

LV-JPM56794 | FR | 08/25
